

TRAFICS !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



La saison des récompenses bat son plein, et **MédiaChartres**, comme chaque année, ne déroge pas à la règle.

Pour 2024, *la ville de Chartres* remporte (haut la main), **le pouce d'Or** !

Explications :

Pour le nombre impressionnant d'embouteillages, suite à la décision de supprimer les feux de signalisation, du paysage



local



D'énormes « **bouchons** » sont désormais le quotidien des automobilistes, du centre « **rue du Général Koenig** », en heures de pointes, compter au minimum, de **15 à 30 minutes** pour traverser le point chaud, de la **place des Épars**. Idem pour aller

de la **place Drouaise** au centre, en empruntant le **Blv Charles Péguy**, puis la **rue de la Couronne** et **Georges Fessard**, il faudra vous armer de patience, car **20 à 30 minutes** vous seront nécessaires (des temps relevés, aux heures de pointes). La refonte totale de la **place Morard/Courtille**, fait aussi son « petit » effet ! (sans parler du **Blv Chasles**).

Un panel d'illustrations photos.





Pour entrer en ville, en venant du **Sud**, le temps d'attente varie (...) et semble parfois interminable, entre les arrivants du **Coudray**, les sortants du parking de l'**Intermarché** et les descendants de la **Croix Bonnard** (entre les parents qui vont chercher les enfants à l'école, les entreprises qui débauchent en même temps, l'hôpital, ect) il est très difficile de

traverser/d'entrer en ville, où d'essayer de rentrer chez soi (CQFD).

Exemple : (bouchon, à partir de la mairie du Coudray).



Les travaux du BHNS vont durer 15 mois, place Morard, à Chartres – Chartres (28000)

Et ce n'est qu'un début !





Les Parisiens connaissent bien le grand magasin du quartier du Marais, nommé le : **BHV, Chartres** possède aussi son « **Bazar de (à) l'Hôtel de Ville** » il est très virulent, partout et tous les jours.



Pour ces raisons et... bien d'autres, il est officiellement décerné à l'unanimité, par **MédiaChartres** à la ville de Chartres, **le pouce d'Or 2024.**



Alice Cellier

PRIORITÉS !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres a constaté que **la Ville de Chartres** (Eure-et-Loir) continue son inexorable métamorphose, **version décadence** !

Les **Élus/Élues** sont figés sur la restructuration du type « **tout béton** », pour de nombreux quartiers immédiats et du centre. Un bouleversement total qui « **affole** » de plus en plus la population. Sur la bonne trentaine de gros chantiers en cours (voir plus), tous ont un passage obligé, par les mêmes sociétés de **BTP** ?

SUSPECT

La controverse est facile ; « il n'existe en Eure-et-Loir, aucune autre société, capable de réaliser ce type de travaux », **FAUX**, affirment les dirigeants des entreprises interrogés récemment par **MédiaChartres**, ce qui n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations.

Dans les strates des priorités des **Élus/Élues**, la restauration où simplement l'entretien de certains monuments historiques, ne figurent pas ?

ABANDONNÉ!

MédiaChartres a effectué un état des lieux, sur l'un des fleurons des hauts lieux historiques du centre, totalement

laissé à l'abandon ? Des projets concernant l'emplacement, seraient-ils déjà dans les tiroirs, la question se pose.

En attendant, les « **gestionnaires** » d'ordinaire, si pointilleux à la moindre fissure, et à l'affût d'une possible loi, « **ORI** », comme annoncé dans le quotidien local du samedi 18/05 page 24 -annonces légales-, ne semblent pas pressés et regardent ailleurs, là où l'herbe est plus verte (...) et surtout... **plus rentable**, il n'y a donc *pas de miracle* pour l'**église Saint-Aignan**, qui ne devrait plus (selon toutes vraisemblances) tarder à s'écrouler, sur elle-même.



Pour en savoir plus :
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Aignan_de_Chartres

Un **drame**, car l'édifice est admirable, autant pour son architecture que pour les superbes fresques intérieures (malheureusement en triste état, pour certaines), un orgue et une chaire, magnifiques œuvres d'art, viennent harmonieusement compléter l'ensemble.





– Les statues qui ornaient les belles portes, ont disparu !



Le tertre Saint-Aignan est devenu le squat des tagueurs/graffeurs et... des détritux, n'étant pourtant, qu'à 150 mètres du QG de la police Municipale et du « CSU » (centre de surveillance urbain).



MédiaChartres à saisie en reportage les dégâts, et a fixé un
© florilège éloquent de photos (extrait).









**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Et pourtant, le maire, déclarait récemment aux nouveaux résidents,

à propos du **patrimoine**, et de l'avenir promoteurs . . . ,
prometteur (lapsus linguae),

et pour le « *partage* » , par sûr que cela concerne vraiment...
TOUT ?



Jean-Pierre Gorges - Maire de Chartres

21 h · 🌐



Bienvenue aux nouveaux Chartrains, à vous qui avez choisi Chartres après avoir fait votre benchmark 🤖

👉 Hier soir, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 200 nouveaux arrivants dans votre belle ville de Chartres lors d'une soirée conviviale et chaleureuse ! 🌞

Nous avons exploré ensemble les différents quartiers 🏡, discuté des projets passionnants en cours 🚧, et répondu à vos questions avec le sourire 😊.

Chartres est une ville dynamique et accueillante, riche de son patrimoine et de ses initiatives pour un avenir prometteur. Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et de partager avec vous tout ce que votre ville a à offrir. 🌳 ✨

Bienvenue ! Ici **C'Chartres** ! 🏡

MédiaChartres se demande, si la Ville, attends de voir ceci ?

À visiter d'urgence, avant l'inéluctable.



Martine Leroy

Money is money !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Avec le Printemps, **MédiaChartres** fait un « **flashback en 1930** », pour la chanson du film « **Le chemin du Paradis** ». Le titre « **Avoir un bon copain** » résume et illustre à lui seul le sujet suivant !

<https://www.youtube.com/watch?v=Ln2eANvcXlM>

Combien gagne mensuellement, maire/conseillers municipaux, Président/vice-Président d'Agglo, etc. Les indemnités de fonctions brutes (...) sont encadrés, entre autres, par un souci de transparence, par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, art. 92 a créé des dispositions codifiées à : (Art. L. 5211-12/ L. 2123-23/ L. 2511-35/L. 2123-24-1-II du Code général des collectivités territoriales) **CGCT**.





Sources :

<https://www.chartres.fr/equipe-municipale/les-adjoints-conseillers-delegues-et-municipaux>

<https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/les-elus>

<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/59144/494098/file/Fiche%20n%C2%B09%20-%20Indemnit%C3%A9s%20de%20fonction%20des%20%C3%A9lus.pdf>

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/le-regime-indemnitare-des-elus>



En vigueur à ce jour : maire d'une commune de 20.000 à 49.999 habitants, **3.699,47 €**, adjoints (population idem) **1.356,47€**

(Chartres compte 38 752 habitants).

Agglomération, population de 100 000 à 199 999 habitants,
Chartres Métropole regroupe 66 communes pour 136 800 habitants

Nous parlons ici, d'Indemnités de fonctions (jamais de salaire ?), pour le président, **5 960,26 €**, vice-président, **2 712,95 €**

Attention, il convient d'ajouter à ces chiffres, les avantages en nature où divers (restauration, transports, frais d'avocats, véhicules, et même des réductions dans certains magasins en lien de parenté avec des Élus), les « petits » où « gros » cadeaux (*sous diverses formes*) sont une tradition, auquel s'ajoutent les indemnités fonctionnelles (ou autres), **et ce n'est jamais assez, pour preuve :**

https://www.senat.fr/fileadmin/Office_et_delegations/Collectivites_territoriales/Actualites/v3_L_essentiel_-_Regime_indemnitaires.pdf



Certains Élus/Élues, sont également dirigeants/employés par les **sociétés satellites de la Mairie ou de l'Agglo**, et **gracieusement rémunéré en conséquence**. Le plus étonnant, est : que les déclarations de ressources, pourtant **obligatoires** de ses personnes, auprès de la HATVP –**lien ci-contre**– (**haute autorité pour la transparence de la vie Publique**), ne sont pas

**ENQUÊTE
EXCLUSIVE**

à jours, ou pire, **inexistantes** ? – Une communauté d'agglomération de communes, peut avoir, jusqu'à **15 vice-présidents** (maximum), **Chartres Agglo** se positionne dans cette configuration, en remerciant ainsi, les personnes (**non pour des compétences, pour certains**), mais bien pour « **dévotions et services rendus** » et pour les autres, les

critères de nomination son divers : la fidélité, les carnets d'adresses, la discrétion, la totale soumission (aucun écart n'est accepté, sous peine de sanctions), certains en ont déjà fait les frais. Le **président de l'Agglo** se plaint d'ailleurs à le rappeler dès que possible, toujours avec une bonne dose d'ironie !



Exemple :
<https://www.facebook.com/ladislas.vergne/videos/2727517364061984>

Intouchable et indestructible . . .
<https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk>

MédiaChartres ferme la « parenthèse » en rappelant qu'il s'agit, dans tous les cas, d'argent Publics.

Clara Hirsch



<https://www.touscontribuables.org/>

Extrait : (ci-dessous)

**Ce n'est pas en multipliant
les élus qu'on gère mieux un
pays.**

C'est pourtant *exactement* ce
que la **France** a fait et
continue de faire.

L'INTERCOMMUNALITÉ

: LE COUP DE GRÂCE.



L'intercommunalité, c'est le "machin" par excellence : incompréhensible, inutile, dépensier et intouchable (...)

Comme l'explique François Lainée, spécialiste en analyse de données et expert des finances publiques, le cancer de l'intercommunalité est une véritable prise en tenaille pour le contribuable :

<https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/francois-lainee-les-intercommunalites-sont-un-echec-retentissant-bien-camoufle-par-les-pouvoirs>

- » Ce nouvel échelon n'a servi qu'à **dédoubler** des compétences communales déjà existantes, justifiant de **nouvelles dépenses** et de **nouvelles embauches**.
- » En prime, ils se sont arrogés le droit de **lever de l'impôt (encore un)** alors que **personne ne les avait élus !**



**Suppression de toutes les intercommunalités ou
communautés d'agglomérations et communautés de
communes, qui ne servent à rien, qui coûte cher
et qui ralentissent le développement
économique.**

Ces élus qui nous coûtent
ÇA SUFFIT !
« un pognon de dingue » !

MédiaChartres, soutient les actions de l'Association « **Contribuables Associés** » MAIS, uniquement celles visant à dénoncer où défendent les injustices, et en aucun cas, partage les opinions politiques de cette dernière (CQFD).

FANTASQUE !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

À défaut de bronzage, **MédiaChartres** ramène sous son parapluie, de nombreux sujets, concernant **Chartres** et son **Agglomération**.



La mise en chantier du bus ☐ « **révolutionnaire** » ?, qui devrait, selon les instigateurs, apporter une forme de vie

idyllique (**mais pas gratuite**), a déjà commencé à semer l'incompréhension auprès des automobilistes circulant dans toute la zone concernée, imaginer la panique des Parents venant chercher les enfants à la sortie du lycée ou des autres écoles de la basse ville, et complètement désorientés, c'était pour eux déjà un exploit avant, mais ils n'avaient encore rien vu (CQFD).

Les embouteillages et les impatiences se multiplient, allant jusqu'aux pugilats et cela ne devrait pas s'arranger, tant s'en faut ! Mais puisque que l'on vous assure, que c'est pour votre bien (...)

Première victime, l'espace public (face à l'entrée du **lycée Marceau**), là où les jeunes aimaient se d'étendre sur la pelouse, devenue le **QG** du groupe **Eiffage**, sans aucune autorisation valide affichée !



Avant

:

Maintenant :



Puis, les résidents du **quartier Morard**, qui devront se résigner, et « **faire avec** » !

Et aussi, l'obsolescence des **GPS**, à cause des travaux.



Ensuite, il faudra ***payer la facture***, qui va s'ajouter aux déjà, nombreuses années d'endettement des Chartrains-nes.

Déjà, les victimes collatérales, le « **restaurant Thaïlandais** » et le Bar « **Le Pressoir** », rue de la Porte Morard, **fermés** !





Et puis pour « **pimenter** » le tout, la mise en chantier de, **la Place Morard/Blv de la Courtille**.







Jusqu'à ?



MédiaChartres

Suivie, de près, par la future promotion immobilière, affichée à l'endroit de l'ancienne caserne des Pompiers, ce qui explique (peut-être), **l'empressement** soudain, de refaire le revêtement du **Blv Foch** ?





Un personnage a prononcé cette phrase culte « **pour trouver du boulot, il suffit de traverser la rue** », à Chartres, il suffit de faire **50 mètres sur le même trottoir** ! Mais avoir désormais le **Ministre délégué au logement**, dans sa liste d'amis, cela peu aidé, et pourtant ce n'était pas gagné, souvenez-vous de l'époque, où **MédiaChartres** évoquait la « **diatribe** » dans « **cet article** » révélateur :

MédiaChartres va prochainement vous dévoiler une série, sur les dessous du « **brouillard** » local, (**la liste est longue**) et,

ENQUÊTE EXCLUSIVE

parfois, les sujets « très inattendus ».



Mais après (?)

Karine Relin

VACANCES



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



MédiaChartres profite du « **mauvais** » temps, pour prendre un congé, nous vous donnons rendez-vous dès le **Lundi 6 Mai**, pour de nouvelles aventures.



La Rédaction

CONSEIL MUNICIPAL



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

Le dernier **CM** en date (**11/04/2024**) à permis à **MédiaChartres** de constater, que rien ne change dans la bonne vieille Ville de **Chartres** !



Du moins, dans l'hémicycle, car pour le reste, la Ville a déjà subi une radicalité dans de profondes modifications (chantiers), et d'après les récents votes des Conseillers-es, cela ne risque pas de s'arrêter demain.

Le sujet récurant de ce type de soirée est simple, tout gravite autour d'un seul et unique thème « **l'argent** », avec un budget prévisionnel pour **2024**, de **143 M€** (révisable et sauf imprévus) source : **Franck Masselus** (adjoint aux finances de la Ville, de l'Agglo et d'autres encore).

Pour tous ceux, qui auraient manqué le « **spectacle** », **MédiaChartres** mets le lien à disposition :

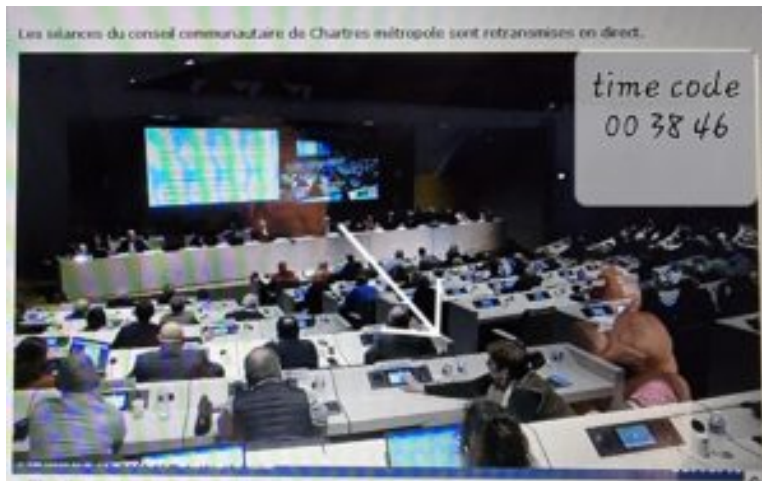


<https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/>

Les sujets à l'ordre du jour, sont débattus (en principe) et

soumis aux votes de l'assemblée, ils sont alors, soit approuvés où l'inverse.

Excepté, que **MédiaChartres** a constaté, des faits « **troublants** » lors des votes [...], mais les images parlent d'elles-mêmes !





MédiaChartres



Il est de notoriété publique, que le passé à vue des morts, ou des absents votés (sans avoir de pouvoir) (?), mais de t'elles pratiques, ne risquent-elles pas, de faire **annuler**, purement et simplement, **dans ces conditions, l'ensemble des décisions prises ce même soir ?** Il appartient, désormais, à la justice, de statuer sur le « **problème** »

(CQFD).



Pour **MédiaChartres**, la suspicion de fraude est incontestablement constituée.

« Suspicion de fraude est une expression qui désigne la supposition de l'existence d'un délit à partir de quelques indices »

Alexandra Simoni

RIGUEUR 2/2



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

https://actu.fr/politique/une-hausse-de-305-euros-par-mois-pour-les-deputes-votee-en-raison-de-l-inflation_60609922.html

https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/01/29/le-senat-a-augmente-l-avance-des-frais-de-mandat-des-senateurs-de-700-euros-par-mois_6213708_823448.html

En 2023, les entreprises du CAC 40 ont versé 100 milliards d'€ à leurs actionnaires, dividendes et rachats d'actions confondus.



LEMONDE.FR

La rémunération de Carlos Tavares chez Stellantis atteint 36,5 millions d'euros pour 2023

Jack Lang, 81 ans, vient d'être reconduit pour 3 ans à la tête de l'Institut du monde arabe. Ses revenus sont de 15800 € de retraite + 10000 € de salaire net le tout sur 12 mois ce qui fait 309600 € + voiture + chauffeur + avantages + voyages + restaurants : que vous payez avec vos cotisations et vos impôts.. Société de privilèges...



Et pourtant, la dette, va continuer son chemin, avec de somptueuses dépenses



Pour essayer de comprendre, une vidéo passionnante (photos ci-

dessous).





Sur un plan plus local, **MédiaChartres** fait un flashback sur « **le festival international du cinéma muet** » (qui le sera resté, pour beaucoup) et qui aura coûté la bagatelle de **200 000 €** aux contribuables ! **#gaspillagedargentpublic**, <https://soundofsilent.com/>,
,
et <https://soundofsilent.com/wp-content/uploads/2023/05/sound-of-silent-prog.-13-2.pdf> Annoncé comme le scoop du siècle, ce festival n'a été, en réalité, « qu'emprunté » à Anères (**23^e éditions**) !



Plus récemment, la dernière constitution de la Ville de Chartres (avec de l'argent Public), un **pop-up store à 50 000 €**. Et les dépenses s'enchaînent toujours à un rythme effréné.

Faut-il craindre une banque route ou, comme évoqué précédemment par **MédiaChartres**, <https://mediachartres.fr/2024/03/25/la-note/>



Clara Hirsch

RIGUEUR 1/2



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



MédiaChartres aborde ce terme, qui est utilisé depuis (trop) longtemps, ce mot est d'actualité et un sujet de premier ordre, pour les Français.

Mais tout va bien [...], nos dirigeants se veulent (paradoxe) alarmistes et rassurants en même temps ?

La **France** risque-t-elle de voir sa note de confiance abaissée, par les agences de notations et perdre sa crédibilité sur l'échiquier international ?

Explications de textes en diverses vidéos de plusieurs de nos confrères, parfois longues, mais nécessaire pour tout comprendre des rouages financiers en **2024**, pour ne plus jamais dire . . . « **je ne savais pas** » .

Voici quelques réponses en vidéo :
<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=fraude+sociale+en+france&mid=B976AAFB94A3E56543DCB976AAFB94A3E56543DC&FORM=VIRE>

Et aussi : (vidéo) <https://dette-publique.fr/>

Réduire le déficit, passe peut-être, par :



Malgré de **légitimes questions et inquiétudes**, il existe en **Centre Val de Loire**, une Ville « **Chartres** », dirigée par une bande d'irréductibles Gaulois et Gauloises (sans filtre), qui fait fi de tout problème, en continuant sur sa vision apocalyptique d'une Ville . . . « **apaisée** » ?, mais surement, **largement endettée** !

MédiaChartres, reviendra sur ce « vaste » sujet, dans sa



prochaine publication.



Clara Hirsch

LA NOTE



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



Certains connaissent la note **Bleue**, **MédiaChartres** aborde le sujet de la note **rouge**.



À l'occasion du dernier **CM** (**conseil municipal**) de la ville de **Chartres**, en date du **jeudi 21 mars** derniers, nous avons noté l'intervention de Monsieur **Ladislav Vergne** (adjoint SE), qui a développé l'état financier actuel de la ville, sans en apporter de preuves réelles et sérieuses.

MédiaChartres à donc voulu vérifier les dires de l'adjoint, et vous livre les résultats de ses recherches.

Et elles se révèlent inquiétantes !



**Contribuables
Associés**

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !

Sources :

<https://arguscommunes.touscontribuables.org/commune/chartres-28085?seg=ARGCOM24C000>

Impossible de savoir, si M. **L. Vergne**, a consulté les conclusions des spécialistes de « **Contribuables associés** », mais ses chiffres étaient proches de la réalité, et loin de ceux avancés par le comptable en titre de : Chartres/Chartres métropole, et des nombreuses sociétés (satellites).



Les écarts entre les chiffres ne trouvent pas (dans l'immédiat), de justifications crédibles, que devra pourtant prochainement expliquer à la population et à la **CRC** (chambre régionale des comptes, (logo *), le préposé aux comptes.

*

Chartres, note de santé financière :



2 /20

Ratio de santé : **464.5**

Médiane des communes de même taille : **328.8**

▪ Détails

	Note	Ratio	Médiane
Autofinancement	10.5 /20	93.7	94.2
Endettement	2 /20	191.5	62.5
Coûts fixes	14.9 /20	54.6	60.8
Pression fiscale sur les particuliers	6 /20	124.7	106.3

Vert : Bon | Orange : pré-alerte | Rouge : alerte



MédiaChartres attends avec impatience, les explications et preuves, de la bonne gestion de la Ville et de l'Agglo.

▪ Joël Drouin

OUBLIE ?



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.





MédiaChartres à relevé la récente volonté des pouvoirs publics, de mettre fin à diverses infractions en **Eure et loir**, à commencer par la ville de **Chartres et son agglomération**. Des contrôles inopinés se sont déroulés dans plusieurs commerces, révélant de multiples

infractions, sanctionnées de différentes façons (amendes/mises en demeure/fermetures administratives, etc), les services de l'État sont passés à l'offensive, et plusieurs contrevenants, en on subit les conséquences !



Désormais dans le viseur, les trafics de drogues et les nombreux « points de deals », qui gangrène les quartiers . . . mais, pas que [...]

https://actu.fr/faits-divers/il-est-possible-de-signaler-les-points-de-vente-de-droque-pres-de-chez-soi_39943561.html



Beaucoup plus « **étonnant** » ? le **manque TOTAL de vigilance et de contrôle**, dans le secteur, le plus connu pour être le grand pourvoyeur de travail dissimulé (communément nommé « **travail au noir**») ?

Les pouvoirs publics sont tiraillés, entre le respect et l'application des lois et la pression économique, ainsi que le manque de logements. Car il s'agit bien du **BTP (travaux Publics)**, qui emploie un grand nombre de travailleurs **hors Communauté européenne**. Souvent, dans des conditions indignes et dangereuses/sous-payé/sans couverture sociale et assurance.

<https://www.bativigie.fr/vos-obligations/travail-illegal-sur-chantier-que-dit-la-loi/>

<https://www.batiactu.com/edito/travail-dissimule-secteur-construction-reste-plus-fraudeur-67762.php>

<https://www.politiquematin.fr/lutte-contre-le-travail-dissimule-dans-le-btp-nouveaux-outils-et-bonnes-pratiques-37028>

<https://www.ouest-france.fr/economie/social/lutte-contre-le-travail-dissimule-un-succes-tres-relatif-a01658ca-060d-11ee-be86-c4e6f5ffafb7>

<https://mediachartres.fr/wp-content/uploads/2024/03/Diaporama-betonVille-3.mp4>



MédiaChartres a enquêté sur les chantiers en cours (**Chartres et agglomération**), et a pu vérifier, que **le mal était profond**. Les « **quelques et rares** » registres du personnel consulté par nos équipes, ne laissent aucun doute possible, **les fraudes sont bien avérées** et tombent sous le coup de plusieurs infractions : code et droit du travail/code pénal, pour ne citer que ceux-ci (CQFD).



Assistons-nous à une temporisation, où à une politique de « l'autruche » à l'égard de privilégiés ?

Sylvie Muller